

8 décembre 2005 - Budget des PNR

Le budget prévoit une diminution de deux millions de francs, qui seront enlevés aux projets de création de Parcs naturels régionaux.

C'est en effet une question importante, car sans financement, la disposition que nous avons votée pour permettre la création de parcs naturels régionaux, et que nous avons votée, autant au Conseil national qu'au Conseil des Etats, avec une majorité confortable, serait vidée de son contenu. Il faut savoir en effet, que les régions qui sont en train de développer des projets de parcs, sont des régions périphériques, rurales, sans grand pouvoir économique. Ces projets sont souvent issus du terrain, c'est-à-dire des communes et des associations locales. On y rencontre beaucoup de conviction, de dynamisme, de volonté de développer la région, mais peu d'argent. Sans aide de la Confédération, il est exclu de mener à bien des projets de développement aussi ambitieux. Diminuer cette aide, c'est diminuer directement le nombre de projets réalisables.

Nous avons pris une décision claire. Nous la remettons en question aujourd'hui pour des raisons financières.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés financières dans lesquelles se trouve la Confédération à l'heure actuelle et nous accordons une attention particulière à l'équilibre du ménage fédéral. La solution qui avait été trouvée était satisfaisante, puisqu'elle permettait de soutenir la création de parcs, sans pour autant augmenter le budget de la Confédération.

Les parcs font partie de la politique de développement régional. Or la politique régionale est une tâche de la Confédération. Si la Confédération veut équilibrer le développement économique sur l'ensemble du territoire, elle doit y consacrer quelques moyens. Les parcs sont l'un de ces moyens et ce n'est pas le plus cher, mais c'est l'un des plus prometteurs pour les régions rurales.

La participation de la Confédération est importante parce que les régions rurales concernées ont par définition des capacités financière faibles. Elles ne pourront assurer elles seules une politique dynamique de développement régional et soutenir un parc naturel régional, voire un parc national en sus.

Nous vous prions donc de ne pas nous enlever les moyens de réaliser des projets et de maintenir ces deux millions dans le budget de la Confédération.